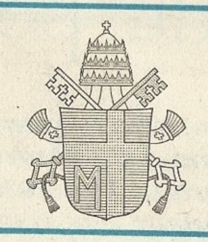
FRANCE CATHOLIQUE - ECCLESIA - N° 1683 - 16 MARS 1979 PAGE 11

Jean Paul II



Message pour le Carême 1979

Vous vous posez la question : « **Qu'est devenu le Carême ?** » La privation toute relative de nourriture, pensez-vous, ne signifie pas grand-chose, alors que tant de nos frères et de nos sœurs, victimes de guerres ou de catastrophes, souffrent tellement, physiquement et moralement.

Le jeûne concerne l'ascèse personnelle, toujours nécessaire, mais l'Eglise demande aux baptisés de marquer aussi autrement ce temps liturgique. Le Carême a, en effet, pour nous une signification : il doit manifester aux yeux du monde que le Peuple de Dieu tout entier, parce que pécheur, se prépare dans la pénitence à revivre liturgiquement la passion, la mort et la résurrection du Christ. Ce témoignage public et collectif a sa source dans l'esprit de pénitence de chacun de nous et il nous entraîne aussi à approfondir intérieurement ce comportement et à mieux le motiver.

Se priver, c'est non seulement donner de son superflu, mais encore parfois de son nécessaire comme la veuve de l'Evangile qui savait que son obole était déjà un don reçu de Dieu. Se priver, c'est se libérer des servitudes d'une civilisation qui nous incite à toujours plus de confort et de consommation, sans même se soucier de la préservation de notre environnement, patrimoine commun de l'humanité.

Vos communautés ecclésiales vous convient à prendre part à des « campagnes de Carême » ; elles vous aident ainsi à orienter l'exercice de votre esprit de pénitence en partageant ce que vous possédez avec ceux qui ont moins ou qui n'ont rien.

Peut-être restez-vous encore inactifs sur la place parce que personne ne vous a conviés à travailler ? Le chantier de la charité chrétienne manque d'ouvriers ; l'Eglise vous y appelle. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour secourir le Christ qui est en prison ou sans vêtements, le Christ qui est persécuté ou réfugié, le Christ qui a faim ou qui est sans logement. Aidez nos frères et nos sœurs qui manquent du minimum nécessaire à sortir de conditions inhumaines et à accéder à une véritable promotion humaine.

Vous tous qui êtes décidés à porter ce témoignage évangélique de pénitence et de partage, je vous bénis au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. ■

Pénitence, liberté et partage

« L'Eglise, regardant le Christ qui rend témoignage à la vérité, doit se demander à elle-même et en un certain sens demander aussi au monde contemporain : Comment faire émerger le bien qui est dans l'homme, comment libérer les énergies du bien qui se trouvent dans l'homme, afin qu'il soit plus fort que le mal, sous toutes ses formes ? »

Par Gwendoline JARCZYK

Jean Paul II concluait de la sorte l'une de ses récentes audiences générales du mercredi, au cours de laquelle il avait repris le thème de la théologie de la libération (voir FcE du 9 mars).

Le message qu'il vient d'adresser aux catholiques pour le Carême, qu'on a lu ci-contre, est une première réponse à la question formulée. Le Pape y rappelle avec force la signification de ce temps liturgique : « ***Il doit manifester aux yeux du monde que le Peuple de Dieu tout entier, parce que pécheur, se prépare dans la pénitence à revivre liturgiquement la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ*** ».

En peu de mots, Jean Paul II nous explique que la privation volontaire ne concerne pas seulement notre superflu, mais nous entraîne parfois, à l'exemple de la veuve de l'Evangile, à donner de notre nécessaire.

« ***Se priver, c'est se libérer des servitudes d'une civilisation qui nous incite à toujours plus de confort et de consommation*** », ajoute-t-il aussitôt.

Voilà donc liées étroitement liberté spirituelle et pénitence évangélique. Ni exercice de bravoure propre à flatter la vanité, ni méthode surannée à mettre au rancart, la pénitence évangélique ne serait-elle pas un moyen apte justement à « ***libérer les énergies du bien qui se trouvent dans l'homme, afin qu'il soit plus fort que le mal*** », selon le vœu de Jean Paul II ?

Car, s'il est du ressort de la pénitence de rendre libre, ce ne peut être pour que soit renforcée en l'homme cette complaisance tenace qui le fait se refermer sur son excellence. Ce n'est donc pas par hasard que Jean Paul II rend le croyant attentif à l'autre, afin que, « ***avec ceux qui ont moins ou qui n'ont rien*** », il consente à partager ce qu'il possède, cette obole dont la veuve savait qu'elle « ***était déjà un don reçu de Dieu*** ».

Le Pape encourage donc les croyants à prendre une part active aux « Campagnes de Carême » que prévoient déjà les communautés ecclésiales dans leur ensemble.

Un texte court qui en dit long. La pénitence ne trouve sens que dans cette démarche spirituelle qui conduit l'homme à se reconnaître pécheur. Prise de conscience qui, si elle est vraie, se traduit nécessairement de façon concrète.

« N'attendez pas qu'il soit trop tard pour secourir le Christ qui est en prison, ou sans vêtements, le Christ qui est persécuté ou réfugié, le Christ qui a faim ou qui est sans logement. »

La pénitence chrétienne, qui a sa raison d'être dans le mystère de la mort et de la résurrection du Christ, ne peut donc se séparer du souci de partager avec ceux à qui manque le minimum nécessaire, afin de les aider à « ***sortir de conditions inhumaines et à accéder à une véritable promotion humaine*** ».

A cette lumière, la pénitence nous livre un peu de son secret. Ne serait-elle pas, pour la liberté spirituelle, comme une médiation privilégiée lui permettant de trouver une expression concrète ? Sans doute est-ce pour cela que Jean Paul II l'associe si fortement au partage. ■